

Conseil de perfectionnement (CPER) de la formation second degré Documentation

Mercredi 18 juin 2014, 16h (Département Meef Espé Bourgogne - Dijon)

Présentes : Mmes Ariane Picard, Lucie Corbin, Sophie Demonceaux, Angélique Pajard, Delphine Valence

Excusés : MM . Didier Bouillon, Eric Heilmann, Thierry Hohl, Johann Jambu, Lionel Nègre

Présentation / tour de table :

- A. Picard, responsable du Parcours *Professeur-documentaliste* de la nouvelle mention Meef 2nd degré, coordonnatrice pour l'Espé des masters 1 et 2 Professeur-documentaliste. Présidente du CPER Documentation
- L. Corbin, enseignante-chercheur en psychologie cognitive, responsable de la formation transversale 1^{er} et 2nd degrés à la direction Meef de l'Espé Bourgogne. Invitée permanente, pour faire le lien entre tous les Parcours et CPER 2nd degré, les décisions qui y sont prises (17 parcours, une douzaine de CPER).
- *Idem* pour T. Hohl (excusé et représenté par L. Corbin), responsable 2nd degré à la direction Meef de l'Espé, invité permanent dans tous les CPER 2nd degré.
- Sophie Demonceaux, enseignante en Communication à l'I.U.T. du Creusot, intervenant dans le master Meef professeur-documentaliste à compter de 2014/2015 ;
- Angélique Pajard, professeur-documentaliste au lycée Charles-de-Gaule, chargée de mission auprès des IPR EVS Etablissements et vie scolaire ; en coordination avec les inspecteurs (pour le Rectorat) et avec A. Picard (pour l'Espé Bourgogne). , elle suit le dossier des fonctionnaires stagiaires en documentation et de la mise en stage des étudiants.
- Delphine Valence, professeur-documentaliste à la bibliothèque de l'Espé Dijon, intervenant dans le master Meef professeur-documentaliste.

A . Picard revient sur la composition du Conseil de perfectionnement, comprenant :

- responsable de parcours (co-responsables de parcours)
- coordonnateur disciplinaire
- enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation disciplinaire et transversale
- représentants de l'Académie de Dijon
- représentants des étudiants (à la rentrée 2014)

CPER composé grâce aux propositions conjointes Espé / Rectorat

Ordre du jour de la réunion :

- ✓ Présentation de la maquette du master 1 : contenus, volumes horaires, modalités d'évaluation
- ✓ Proposition de modifications de maquette pour les UE portées par l'Espé (Lucie Corbin)
- ✓ Calendrier de la formation
- ✓ Mise en stage des étudiants
- ✓ Informations sur les effectifs prévisionnels M1 2014-2015

✓ **Présentation de la maquette du master 1 : contenus, volumes horaires, modalités d'évaluation**

Les personnes présentes la connaissant chacune exactement, cette présentation n'est pas reprise oralement. Pour les personnes excusées, il est prévu que la maquette du master MEEF Parcours Professeur documentaliste soit jointe au Compte -rendu de réunion.

✓ **Proposition de modifications de maquette pour les UE portées par l'Espé (Lucie Corbin)**

L. Corbin présente un point discuté en réseau SHS, Sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, sciences de l'éducation – disciplines intervenant dans la formation transversale), point approuvé à l'unanimité dans le réseau SHS de l'Espé .

Il s'agit, pour le M1, de l'intervention de 2 modules d'enseignement entre semestre 1 (S1) et semestre 2 (S2) :

En 2013/2014, les modules visés s'organisaient comme suit :

. UE 5 au S1 : module « Socle commun et évaluation » (9h TD) ;

. UE 10 au S2 : Sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation: approches historiques et sociologiques des publics (21h CM).

Proposition est faite de l'interversion de ces deux modules entre les deux semestres, le module « Socle commun » passant au S2, le module « Approches historiques et sociologiques des publics » s'inscrivant au S1.

Modification de la maquette : le 1^{er} semestre s'en trouve alourdi (+ 12h).

Plusieurs arguments ont prévalu pour cette modification :

. Au S2, les étudiants sont centrés sur le concours ; une formation (plus) théorique peut leur sembler moins utile à échéance proche du concours.

. Il est plus intéressant de présenter les gros modules plus tôt dans l'année, qui permettent *ensuite* de mieux approcher des questions plus spécifiques (ici Socle commun).

. Cette plus grande pertinence pédagogique trouve sa place dans le calendrier général de formation.

- A. Picard : En ce qui concerne la Documentation, le 1^{er} semestre du M1 est déjà très chargé, du fait, entre autres, de la mutualisation de cours avec le master IMI du département InfoCom (master professionnel, dont les cours sont concentrés au S1 pour raison de stage en S2). Volume de cours important au S1, où il faudra donc encore ajouter 12h.

Le S2 se trouve *de facto* allégé, avec une UE 10 réduite en termes horaires (12 + 9 + 9 = 30h vs 42h actuellement).

Question : Quand cette modification sera-t-elle effectivement opérée dans la maquette et par quels services ?

- L. Corbin précise que dès le 20 juin au soir, les CPER tous terminés, et si accord de tous les CPER, Jean-Denis DETRAIT sera informé de cette modification sur tous les parcours, pour vote au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique, COSP du 25 juin, au Conseil d'Ecole, CE du 25 juin après-midi. Il y aura ensuite, en septembre, remontée aux Conseil des études et de la vie universitaire, CEVU, et C.A. de l'Université de Bourgogne (uB), pour que le changement soit définitivement acté dans les maquettes.

Il n'y a pas de raison que ce changement rencontre un obstacle : la direction Meef travaille sur ce point en lien étroit avec le service Scolarité centrale et gestion des étudiants de l'uB, avec sa responsable, Aline Fulon. Ce suivi en cours donne assurance que la scolarité soit d'accord. C'est une question d'écriture dans les maquettes ; les intitulés d'UE seront à reprendre.

Les plannings et autres documents de travail pour la préparation des maquettes 2014/2015 intègrent *déjà* cette modification, non pas pour l'imposer, mais dans l'idée que si cette version avec sa contrainte horaire supplémentaire au S1 n'était pas retenue, il serait aisé de revenir à la version moins contrainte sur ce point.

En rapport avec ces jeux d'écriture de maquette s'inscrit un point relatif aux évaluations : un module (éléments constitutif, EC) évalué en contrôle continu (CC) doit reposer au minimum sur deux évaluations (règle uB). De manière à ne pas multiplier les CC, tant pour les étudiants que les enseignants, l'organisation de l'évaluation de certaines UE pourra être revue – en conformité avec la scolarité centrale.

A. Picard confirme que la diminution des éléments constitutifs via le changement d'intitulés est une solution en ce sens (fusion pour une évaluation CC moins démultipliée). Le même type de question se pose en M2.

- L. Corbin revient sur la question de l'assiduité des étudiants aux modules transversaux, soulignant que c'est un vrai problème concernant les M1 (même si les étudiants de tel ou tel parcours peuvent être plus assidus que d'autres). *Grosso modo* : 30 à 40 % de présents en début d'année ; 10% en fin d'année.

Dans le master Meef 1^{er} degré, l'obligation d'assiduité est mise en place et contrôlée (TP, TD).

A. Picard note que le contrôle de l'assiduité fait souvent débat au cours des réunions Espé /UFR car le contrôle d'assiduité n'est pas la culture des UFR.

L. Corbin précise qu'il importe déjà de prendre conscience du problème, pour aller vers une solution adéquate.

Cet absentéisme massif a une incidence sur les résultats des étudiants : pour les modules transversaux, les résultats sont catastrophiques, d'autant que jouent les compensations dans les UE et inter UE, suivant la réforme LMD (les étudiants en connaissent bien les stratégies).

Dans l'UE 10 actuelle, les très mauvais résultats concernant « Approches historiques et sociologiques des publics »

sont compensés par le module « Préparation à l'exercice professionnel » (écrit de 2-4 pages où les étudiants une question professionnelle).

Le phénomène s'est trouvé amplifié par la réforme, la concentration enseignements + préparation au concours en M1 dans la nouvelle maquette Meef. Dans une politique utilitariste, le transversal est souvent complètement délaissé.

- A. Picard : Le transversal, le pluridisciplinaire ont un intérêt indéniable pour construire une culture commune des futurs enseignants. cf. référentiel commun des enseignants au B.O. de juillet 2013.
En Documentation (formation à petit flux), les étudiants se sentent assez rarement pris en compte au regard de leur spécificité disciplinaire qui s'inscrit prioritairement non pas dans une logique de classes (comme pour les enseignants de discipline) mais une logique de service et de suivi de plusieurs classes / élèves, sans continuité.
Et une difficulté complémentaire existe aux yeux des étudiants : le fait que leur petit groupe disciplinaire soit éclaté entre les différents cours/groupes d'un même module transversal .

L. Corbin précise qu'il est parfois compliqué de trouver des illustrations satisfaisantes pour les professeurs-documentalistes dans son domaine de spécialité, la psychologie des apprentissages ; la recherche d'information constitue l'exemple de référence (cf. André Tricot).

A. Picard fait aussi remarquer la grande diversité des contenus entre les cours d'un même module transversal (pour un même intitulé de cours, des groupes et des enseignants différents).

Ne serait-il pas possible que *via* la plateforme Moodle /Plubel, ces cours transversaux soient mis à disposition par les enseignants pour une plus grande lisibilité ?

L. Corbin répond qu'au niveau universitaire, cela ne saurait être exigé des enseignants.

- Saisie des notes des UE des masters Meef
L. Corbin précise qu'à compter de cette rentrée 2014, l'Espé assurera les inscriptions pédagogiques des étudiants Meef 2nd degré et les UFR les inscriptions administratives à compter de la rentrée 2014, "chacun s'occupera de ses notes" selon ses modules respectifs, Espé ou UFR. L'important est que chaque composante ait la main sur ses UE (saisie dans le logiciel APOGee).

A. Picard indique que ce sera compliqué pour les UE qui comportent des EC Espé *et* des EC UFR.

L. Corbin signale que pour quelques parcours, toutes les UE ne relèvent en effet pas systématiquement et complètement de l'UFR disciplinaires *ou* de l'Espé. Dans ce cas, il conviendra d'être vigilant et la gestion se fera non pas par UE mais pas EC. Dans certains parcours, les notes ne seront pas enregistrées /UE, mais /EC.

✓ **Calendrier de la formation**

A. Picard indique la rentrée Espé/UFR est programmée le 1^{er} septembre pour les M1.

Le début des cours aura lieu la semaine du 8 septembre 2014.

Le S1 se termine le 19 décembre 2014, après les cours.

La 1^{re} semaine de janvier est banalisée pour les examens disciplinaires et transversaux .

Le début du S2 est fixé au 12 janvier 2015.

Au S2, tout devrait être clos pour mi juin 2015 (1^{re} session d'examen / jury d'examen / 2^e session), de manière à ce que les étudiants partent aux épreuves orales du Capes en ayant complètement terminé leur année de master. Cela paraît très concentré et A. Picard évoque la difficulté de mis en œuvre, même si cela est en effet souhaitable..

✓ **Mise en stage des étudiants**

- Avec A. Pajard, A. Picard souligne le travail de communication et de concertation mis en place au fil des années entre la responsable du Parcours Professeur-documentaliste et le Rectorat, concernant les lieux de stages. Double regard toujours posé pour le choix de tel terrain de stage, plus propice à la fois à la formation et à l'accompagnement par les tuteurs.
Etudiants M1 et M2 sont placés sur des terrains pour lesquels il y a consensus. Préparation très en amont des accueils

de stages.

L'affectation des M2 contractuels a posé problème en 2013/2014. Affectations connues tardivement au 19 juillet 2014). Imposition de la fonction de tuteur à des personnes qui avaient des décharges de service et ne souhaitaient pas exercer la fonction de tuteur. Manque d'information et de communication ont induit un début d'année souvent très difficile pour ces M2 contractuels.

- A. Picard indique les nouveautés 2014/2015 dans l'organisation des stages M1 :
 - 1^{re} période de stage, en continu : 1 semaine avant les vacances scolaires de Toussaint et 1 semaine après les vacances scolaires de Toussaint.

[Remarque : la 1^{re} semaine des vacances scolaires de Toussaint n'est pas une semaine de vacances universitaires].

- 2^e période de stage, stage filé, durant 7 vendredis, à compter du vendredi 19 décembre 2014.

La période s'étendra du 19 décembre 2014 au 20 février 2015.

N.B. : Malgré la 1^{re} semaine de janvier banalisée comme semaine d'examens de fin de S1, le vendredi 9 janvier est bien compris comme un jour de stage filé.

Tous les étudiants doivent faire un stage en collège et un autre en lycée.

Organisation donc globale des stages en M1 : 2 semaines en continu dans un type d'EPLÉ ; 1 semaine en stage filé (vendredis) dans un autre type d'EPLÉ.

Le stage filé ayant lieu dans un nouvel établissement, la 1^{re} journée, celle du 19 décembre, est entendue comme une journée de prise de contact.

✓ **Mise en stage des étudiants**

La mise en stage prévue dans la gestion assurée par les responsables de Parcours (recueil des vœux géographiques etc), en lien avec le « bureau des stages » à l'Espé.

Après discussion, il est entendu que

- le stage de 2 semaines en continu sera plus favorable en collège (« Le collège, ça se vit », souligne A. Pajard) ;
- le stage filé gagnera à être réservé au lycée : sur une longue période, l'inscription de séances pédagogiques sera plus aisée à prévoir.

Les stages M1 sont prévus en binômes.

Malgré les efforts conjugués d'A. Picard et d'A. Pajard, il peut être difficile de trouver des lieux de stages pour les M1, à cause de la concentration sur Dijon souhaitée par les étudiants (dans une Académie étendue, où les déplacements peuvent être importants). A. Picard note la paupérisation grandissante des étudiants qui ont des difficultés à supporter des frais de déplacements lourds.

A. Pajard souligne le fait que le réservoir des postes s'épuise aussi du fait des affectations des M2 FSTG. 15 lieux de stages ont été bloqués pour les FSTG. Il manque des tuteurs (accompagnement sur l'année, avec déplacements).

S'il faut éloigner les étudiants de M1 du lieu de formation, il est préférable de le faire pour le stage filé (avec des possibilités d'organisation plus aisées en fin de semaine). Veiller à ce qu'il y ait des transports en commun pour ces déplacements et que les coûts ne soient pas trop importants.

✓ **Informations sur les effectifs prévisionnels M1 2014-2015**

A. Picard : 35 dossiers ont été réceptionnés pour une inscription 2014/2015 en de M1 (contre 22 en 2013/2014). Les dossiers sont étudiés ces jours-ci.

On peut tabler sur un groupe entre 12 et 15 étudiants (ce qui est positif, par rapport à une projection initiale de 7 étudiants, au vu des effectifs de l'année en cours).

Le groupe de M2 serait de 9 étudiants.

* Fin de séance à 17h50.